

Conseil de commerce mixte indo-canadien — Les associations équivalentes au CCCI en Inde, soit la FCCII et l'ASSOCHAM, organisent chaque année une réunion du Conseil de commerce mixte (CCM), laquelle se tient en alternance en Inde et au Canada.

Club d'affaires indo-canadien (CAIC) — Le CAIC s'est récemment constitué en société, et un comité intérimaire formé de gens d'affaires indiens administre le Club en attendant l'élection d'un conseil d'administration. Ce fait nouveau ainsi que l'élection à venir permettront au CAIC de devenir une association de commerce bilatérale plus efficace, capable de fournir des services qui sont complémentaires à ceux du gouvernement et aux activités des missions commerciales en Inde.

Réseaux d'entreprises — En participant activement aux réseaux d'entreprises naissants, les PME s'assurent d'être plus compétitives; elles peuvent tirer profit des ressources plus importantes dont disposent les grandes entreprises et évitent d'avoir à assumer des frais généraux excessifs.

VI. Financement

Il est essentiel de bénéficier d'un accès facile à des sources de financement adéquates pour stimuler la croissance commerciale et favoriser l'exportation. Pour que les entreprises canadiennes puissent pénétrer le marché indien, il faut améliorer la coordination des services en place, simplifier les procédures, étendre l'accès à l'information et, peut-être, créer de nouveaux mécanismes pour pallier l'insuffisance des services existants.

Institutions financières internationales (IFI) — Des démarches peuvent être entreprises pour aider le Canada à obtenir des contrats des IFI en Inde. L'industrie canadienne doit être mieux équipée pour satisfaire à tous les éléments du processus d'adjudication. Le Canada peut veiller à ce que ses entreprises soient assujetties à des règles du jeu équitables selon lesquelles les appels d'offres, l'évaluation des projets et l'adjudication se font de manière juste et transparente. Le gouvernement doit faire en sorte que ses programmes d'aide financière liés aux IFI permettent d'appuyer les efforts des entreprises à des moments clés du cycle de réalisation des projets des IFI.

Assurance des investissements — Il faut que les investisseurs privés qui participent à des projets d'infrastructure en Inde connaissent mieux les assureurs d'investissements -- par exemple l'Agence multilatérale de garantie des investissements de la Banque mondiale et la Société pour l'expansion des exportations (SEE) -- et qu'ils puissent faire plus facilement appel à leurs services. Les investisseurs pourraient ainsi transférer une partie des risques politiques à long terme en Inde pour une prime fixe connue.